



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 08 du 05 Octobre 2022

PERMANENCE ARBITRAGE DU WEEK-END DU 08 & 09 octobre 2022

- MARLHIN Alexandre (06.19.30.88.17). Merci de contacter, à partir du samedi matin, la personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage, **et non votre désignateur.**

NOTES DE FRAIS SAISON 2022/2023

La C.D.A. vous informe que la fiche de frais d'arbitrage pour la saison 2022/2023 est téléchargeable sur le site du District dans la rubrique « Documents » depuis le mardi 06 septembre.

INDISPONIBILITES

Comme annoncé lors de l'Assemblée Générale, pensez à déposer votre indisponibilité minimum **15 jours avant**, et surtout de bien la déposer **le vendredi avant 14 h 00 dernier délai.**

ATTENTION DE BIEN COCHER LES CASES LIGUE ET DISTRICT.

Pour tout manquement à cette nouvelle règle, il sera appliqué le règlement intérieur.

RATTRAPAGES TEST PHYSIQUE « TAISA »

La C.D.A. vous informe que deux séances de rattrapages du test physique « TAISA » sont programmées le :

- Samedi 29 octobre 2022 sur le terrain synthétique de PONT DE L'ISERE (26) de 10h00 à 11h30
- Samedi 28 janvier 2023 (lieu et horaire à définir)

Tous les arbitres absents et en règle avec le dossier médical où ayant ratés les tests, sont convoqués.

TOUT ARBITRE N'AYANT PAS RÉUSSI SON TEST PHYSIQUE NE SERA PAS DÉSIGNÉ

FORMATION DES NOUVEAUX ARBITRES-ASSISTANTS DISTRICT

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe qu'une matinée de formation pour les nouveaux arbitres-assistants qui évolueront en District 1 lors de cette saison sportive aura lieu le samedi 15 octobre 2022 à GUILHERAND-GRANGES.

Rendez-vous à 8h30 très précises (stade des Combes). La formation prendra fin à 12h00.

Se munir d'une tenue sportive (short, chaussettes, chaussures de foot, maillot...) ainsi que le nécessaire de douche et le matériel prise de note. La présence à l'intégralité de cette demi-journée de formation est **OBLIGATOIRE.**

Par ailleurs, tous les arbitres centraux adultes et jeunes qui manifestent un intérêt pour la fonction d'arbitre-assistant peuvent assister à cette matinée de formation.

Ordre du jour :

- Atelier technique et physique
- Point technique (signalisation, vidéo DTA...)
- Parole aux arbitres assistants

LISTE DES ARBITRES ASSISTANTS CONVOQUES

NOM	PRENOM	CATEGORIE
ACARDY	NOEMIE	District Assistant 2
BUTLER	SYLVAIN	District Assistant 2
BOURDEUX	CLEMENT	District Assistant 2
CHAZALON	EMILIEN	District Assistant 2
DUBOIS	MICHAEL	District Assistant 2

REUNIONS TECHNIQUES (FACULTATIVES)

Comme annoncé lors des Assemblées Générales, 3 réunions techniques sont prévues en novembre 2022 :

- Le lundi 07 Novembre 2022 à St Jean Le Centenier (07) de 19h30 à 21h30.
- Le mardi 08 Novembre 2022 à Sarras (07) de 19h30 à 21h30.
- Le samedi 26 Novembre 2022 au Siège du District (07) de 09h30 à 11h30.

Ces 3 réunions sont des réunions d'ordre technique et ne sont que facultatives.

Tous les arbitres jeunes et adultes y compris les arbitres stagiaires peuvent y assister et choisir la date qui leur convient. **Ces réunions sont réservées uniquement aux Arbitres, Observateurs et Tuteurs.**

Toute présence sera créditée d'un bonus de 3 points sur votre classement.

RAPPORT DISCIPLINAIRE

Nous vous rappelons, que tout rapport doit être fait **UNIQUEMENT** sur votre « **Portail officiels** » : cue ce soit suite à un carton rouge, suite à des incidents d'après match ou que soit un carton rouge suite à deux avertissements.

Pensez à prendre une photo de votre feuille de match afin d'éviter tout problème.

Celui-ci doit être effectué dans les **48 heures** qui ont suivi la rencontre.

CHANGEMENT D'ADRESSE POSTALE - N° DE TELEPHONE - D'ADRESSE MAIL

Pour changement de vos coordonnées, que ce soit adresse postale, N° de téléphone ou adresse mail, vous devez faire un courriel **uniquement** à la boîte Mail de la **Commission Départementale en Arbitrage** : « arbitres@drome-ardeche.fff.fr »

AGENDA PROVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES – SAISON 2022/2023

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieu, horaires, ordre du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques : PROCÈS VERBAUX et ARBITRAGE

OCTOBRE 2022

- Samedi 15 octobre :

Formation continue des arbitres assistants (nouveaux)

- Samedi 29 octobre :

Séance de rattrapage du test TAISA (matinée)

NOVEMBRE 2022

- Lundi 7 novembre :

Formation technique des arbitres adultes et jeunes (soirée) Lieu à définir

- Mardi 8 novembre :

Formation technique des arbitres adultes et jeunes (soirée) Lieu à définir

- Samedi 26 novembre :

Formation technique des arbitres adultes et jeunes (matinée) Au Siège du District

DECEMBRE 2022

- Samedi 17 décembre :

Formation continue des arbitres assistants agréés Ligue et District

JANVIER 2023

- Samedi 21 janvier :

Formation continue des arbitres classés D1 et D2 (journée)

- Samedi 28 janvier :

Dernière séance de rattrapage du test TAISA (matinée)

FEVRIER 2023

- Vendredi 10 février :

Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18 (matinée)

MARS 2023

- Samedi 4 mars :

Formation continue des arbitres classés D3 (matinée)

- Samedi 18 mars :

Formation continue des arbitres classés D4 (matinée)

AVRIL 2023

- Samedi 8 avril :

Formation continue des jeunes arbitres U15 et U18 (matinée)

- Samedi 29 avril :

Formation continue des arbitres adultes et jeunes toutes catégories (matinée)

MAI 2023

- Vendredi 12 mai :

Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)

ERRATUM

Lors de la rédaction du précédent PV n°07, une erreur s'est glissée dans liste des arbitres en Foot-entreprise. Il fallait lire BOURDEUX Clément et non BOURDEAUX Clément.

LISTE DES ARBITRES EN FOOT- ENTREPRISE (RECTIFICATIF)

Suite à une rectification, veuillez trouver ci-dessous la liste des arbitres ayant répondu positivement au Foot-Entreprise.

Attention, seuls les arbitres ayant réussi les 24 accélérations pourront être désignés

ANDRE Mylan
AYDIN Aydin
AZCUE Axel
BAZRI Mustapha Farid
BINAUD Laurent
BOUKABOUS Nadir
BOURDEUX Clément
GALOYAN Youri
GARNIER Vivien
GNAHORE Bahi
HAFSOUNI Maher
LEBEAU Quentin
MORET James - **Non désignable**
MZOUGHJI Mohamed
NAICH Mostafa
ORHAN Emre
PIGNON Kévin - **Non désignable**
REBOUL Jean-Pierre
ROUBI Frédéric
SHAMOIAN Ronaldo
SOUL Khaled
SOUMAILA Soilihi

ENTRETIEN ORAL AU SIEGE DU DU DISTRICT (à la demande de Mehdi RAHIBI)

le mardi 27 Septembre 2022 à 18h00.

Suite à sa notification de retrait de 10 points et de son amende de 25€ concernant la non-participation à l'une des Assemblée Générale. (Étant parti après avoir effectué le test TAISA).

Celui-ci a demandé à être reçu par le Président.

Après avoir écouté les arguments de Mehdi RAHIBI, en présence de Jean-Baptiste RIPERT (secrétaire), La CDA lui a montré sa fermeté sur l'application du règlement intérieur et a maintenu les sanctions qui lui ont été notifiées.

COURRIERS DES ARBITRES

- **COISSARD Stéphane** : Courriel nous adressant son Certificat Médical justifiant son indisponibilité jusqu'au 26/10/2022. Lu et noté. Prompt rétablissement.
- **POTTIER Anthony** : Courriel nous adressant son Attestation Médicale justifiant son indisponibilité jusqu'au 05/10/2022. Lu et noté. Prompt rétablissement.
- **DJAID Oussama** : Courriel nous adressant son Arrêt de Travail justifiant son indisponibilité jusqu'au 04/10/2022. Lu et noté. Prompt rétablissement.
- **FOURNIER Thibaut** : Courriel nous informant de son absence pour raison de santé à sa rencontre du 02/10/2022. Lu et noté dans l'attente d'un Certificat Médical. Prompt rétablissement.

INFORMATION AUX CLUBS (CHANGEMENT DE MAILLOTS)

Nous vous rappelons que lorsque deux équipes ont la même couleur de maillot lors d'une rencontre de District, c'est à l'équipe recevant de changer les maillots.

INFORMATION AUX CLUBS (ARRETES MUNICIPAUX OU ANNULATION DE RENCONTRE)

La Commission Départementale en Arbitrage rappelle à l'attention de tous les clubs, que lorsqu'il y a un Arrêté Municipal ou que la rencontre n'a pas lieu, quel que soit la raison, vous devez prévenir l'arbitre par téléphone ou bien alors appeler la permanence arbitrale du week-end, si celui-ci n'est pas joignable, **mais en aucun cas, de lui laisser un sms ou de lui envoyer un mail.**

Merci d'en prendre note.

COURRIERS DES CLUBS

- **HOSTUN ESP** : Courriel nous demandant un arbitre pour son équipe Féminines à 8 pour la rencontre du 08/10/2022. Lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.
- **VALLIS AUREA FOOT** : Courriel nous demandant un arbitre pour toutes les rencontres à domicile de son équipe Seniors D 5. Lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.
- **FC LARNAGE SERVES** : Courriel nous adressant les félicitations de l'arbitre de la rencontre des U 18 du 01/10/2022. Lu et noté. Remerciements. Nous transmettons votre courriel à l'intéressé.
- **FC LE CHEYLARD** : Courriel nous demandant un arbitre pour son équipe U 18 BRASSAGE pour la rencontre du 15/10/2022. Lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.

LIVRE «LE FOOTBALL ET SES REGLES » - GUIDE DE L'ARBITRAGE

INFORMATION A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES

La Commission Départementale de l'Arbitrage vous informe que le livre « le Football et ses règles » et le Guide de l'Arbitrage édition 2022/2023 sont disponibles.

Pour toute commande, merci de bien vouloir vous rapprocher de Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : r.viallet@drome-ardeche.fff.fr

Le montant du livre « le Football et ses règles » est fixé à 28€.

Le montant du Guide de l'Arbitrage est fixé à 10€.

Pour le règlement, 3 possibilités :

Chèque à établir à l'ordre du DDA de Football,

- Espèces,
- Club d'appartenance à imputer (accord préalable).

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le Secrétaire
Jean Baptiste RIPERT